



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



OFFICE DU BACCALAUREAT ✓



LE DIRECTEUR

N° UJ 0 1 71 UCAD/OB/DOB

Dakar, 06 janvier 2020

Note aux Chefs d'Etablissement

Objet : Saisie délocalisée des candidatures au Concours général 2020

Les établissements doivent impérativement saisir les données de leurs candidats par ordre de mérite sur le fichier Excel de saisie fourni par l'Office du Baccalauréat.

Pour chaque discipline et par niveau, la liste des candidats saisie sur Excel doit être imprimée et jointe aux dossiers des candidats.

Pour assurer la qualité des données, certaines cellules du fichier Excel sont pré-remplies. Vous devez, pour ces cellules (grisées), y cliquer et utiliser la flèche déroulante pour sélectionner la donnée correspondant au candidat.

Les colonnes « classe en ... » qui figurent sur les listes servent à détecter les redoublants du cycle. Avant de saisir un candidat, il faut vous assurer qu'il **n'a pas redoublé** dans le cycle.

Les dossiers et la clé doivent parvenir à l'Office du Baccalauréat au plus tard le 20 Mars 2020.

Sossé NDIAYE

M. Ndiaye

